



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Démographie et questions sociales »**

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête européenne pour les parités de pouvoir  
d'achat**

## 1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête européenne pour les parités de pouvoir d'achat
-----------------------	--

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	<p>Le champ de l'enquête recouvre l'ensemble des biens et des services de la consommation des ménages, à l'exception notable des loyers, de l'électricité, du gaz et de l'éducation marchande. Les unités enquêtées sont les points de vente de l'agglomération parisienne (y compris des sites internet vendant dans la région parisienne, qu'ils y soient situés ou non). Les magasins physiques sont privilégiés pour les enseignes disposant également de sites internet, de manière à pouvoir observer si les produits correspondent vraiment aux définitions et à ne pas prendre en compte des frais de transport relativement élevés pour les articles aux prix modérés. Le nombre de points de vente enquêtés est extrêmement variable selon les produits concernés.</p>
Champ géographique	Agglomération parisienne (volet d'une enquête internationale permettant des comparaisons entre pays)

## 4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête « Parités de Pouvoir d'Achat »
URL de consultation du questionnaire	<p>Le questionnaire (liste des articles enquêtés avec leurs définitions) n'est pas disponible en ligne. Toutefois, la méthodologie, le processus d'enquête et des exemples d'articles figurent dans le chapitre 5 du manuel PPA OCDE-Eurostat : <a href="https://www.oecd.org/sdd/prices-ppp/PPP%20manual%20revised%202012.pdf">https://www.oecd.org/sdd/prices-ppp/PPP%20manual%20revised%202012.pdf</a> NB : ce manuel, datant de 2012, devrait être actualisé en 2021.</p>
Objectifs	L'enquête européenne sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) est

	<p>pilotée conjointement par Eurostat et l'OCDE depuis 1980. L'enquête est régie par trois règlements européens n°1445/2007, n°193/2011 et n°1163/2015.</p> <p>L'enquête a pour objectif de collecter de l'information nécessaire pour le calcul des parités de pouvoir d'achat, construction statistique associant niveau relatif des prix et taux de change monétaire. Les parités de pouvoir d'achat permettent les comparaisons internationales de prix et de volumes sur l'ensemble du champ des dépenses de consommation des ménages, des dépenses des administrations publiques, et de la formation brute de capital fixe des unités résidentes.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Les enquêtes de prix à la consommation PPA visent à connaître les prix de biens et services consommés par les ménages à partir d'un panier commun à tous les pays participant au programme. Six enquêtes se succèdent sur un cycle de trois ans qui portent sur un ou plusieurs thèmes : Alimentation-boissons-tabac ; Apparence (habillement et chaussures) et bien être de la personne ; Maison et jardin (dont biens durables hors meubles) ; Transports hôtels et restaurants ; Services (divers) ; Santé (produits et services médicaux) et meubles.</p>
Historique	<p>Il s'agit de la reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label. L'enquête européenne sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) est pilotée conjointement par Eurostat et l'OCDE depuis 1980.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>L'enquête a permis de produire chaque année des parités de pouvoir d'achat entre pays européens, et de s'en servir pour déflater les agrégats de comptabilité nationale afin de les rendre comparables entre pays.</p>
Concertation	<p>Au niveau international, une comitologie dépendant de l'ONU et de la Banque mondiale pilote le programme PPA.</p> <p>Au niveau européen, les instances de coordination se réunissent avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ deux réunions des coordinateurs PPA (tous les semestres),</li> <li>2/ une réunion Groupe de Travail à Eurostat (une fois par an),</li> <li>3/ une réunion générale à l'OCDE (une fois tous les deux ans).</li> </ol> <p>De plus le groupe Leader européen en charge de la coordination et de la surveillance se déplace tous les deux ans à l'INSEE pour examiner les méthodes, résultats, points de vente des enquêtes</p>

	<p>passées, examiner celles en cours et présenter celles à venir. Enfin, Eurostat se déplace au moins une fois tous les 6 ans à l'Insee pour une visite officielle de contrôle des sources et méthodes utilisées.</p>
Origine de la demande	Commission Européenne (règlement communautaire)
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête s'inscrit dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI) de l'ONU, dont le Programme de Comparaison Européenne (PCE) co-piloté par Eurostat et l'OCDE est la déclinaison au niveau de l'Europe. Outre le champ couvert par l'enquête « Parités de Pouvoir d'Achat » sur la consommation des ménages, le programme PPA appréhende également les dépenses de loyers, d'électricité et de gaz des ménages, les dépenses de consommation finale des administrations publiques, ainsi que la formation brute de capital fixe, par le biais de questionnaires spécifiques ou l'exploitation de bases de données européennes (par exemple énergétiques).</p>
Extensions géographiques	Aucune
Utilisateurs	<p>En 1er lieu, les parités de pouvoir d'achat sont mobilisées dans le cadre du Programme de Comparaison Européen par l'OCDE et Eurostat ainsi que d'autres directions générales de la Commission Européenne (en particulier pour les comparaisons économiques entre pays, les droits aux fonds structurels européens et la revalorisation des fonctionnaires européens travaillant hors de Bruxelles et du Luxembourg). Mais d'autres organismes internationaux tels que l'ONU et la Banque Mondiale les utilisent également dans le cadre du Programme de Comparaison International. Plus généralement, les résultats étant disponibles sur les sites internet d'Eurostat et de l'OCDE, ils peuvent être utilisés par toute personne ou organisation intéressée par les comparaisons internationales.</p>

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Autres infra-annuelles
Période de collecte	Les collectes durent cinq semaines et ont lieu tous les six mois, la première en avril-mai et la seconde en octobre-novembre.

Mode de collecte	<p>Les enquêteurs disposent d'un carnet de tournée papier personnalisé où sont portés les articles dont ils doivent enquêter le prix, les caractéristiques très détaillées de ceux-ci -dans le souci que les articles comparés internationalement soient identiques-, le type de magasin où doit être fait le relevé. Les enquêteurs sont affectés à un secteur géographique donné de l'agglomération parisienne. Les gestionnaires disposent du même type de carnet de tournée pour les relevés qu'ils effectuent en bureau (« tarifs », « pure players » notamment).</p> <p>A partir de 2021, la collecte terrain devrait être réalisée via un outil de collecte mobile sur tablette.</p> <p>Les résultats obtenus sur l'agglomération parisienne sont ensuite extrapolés au niveau national grâce à des coefficients spatiaux calculés à partir des données de l'Enquête de Comparaison Spatiale des niveaux de Prix à la consommation entre territoires français (ECSP), dont la prochaine édition devrait avoir lieu en 2021 ou 2022. Il est par ailleurs prévu d'exploiter des données de caisse pour les produits alimentaires et d'hygiène à moyen terme.</p>
Comitologie	<p>Au niveau européen, un « comité technique » rassemblant l'OCDE, Eurostat, les coordinateurs européens de l'enquête et quelques experts se réunit plusieurs fois par an, notamment avant chaque enquête, en plus des instances de concertation déjà citées.</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>Dans la plupart des cas, donner accès à son établissement aux enquêteurs pour qu'ils puissent y relever les prix. L'enquêteur se présente à l'entrée du magasin avec la lettre avis officielle qu'il présente.</p>
Coût de l'enquête	<p>Sur le dernier cycle complet d'enquête (2017-2019), le coût direct moyen annuel est d'environ 230 000 euros, hors coût de développement de logiciels en cours. Environ 1,5 ETP à la Direction Générale de l'Insee (participation d'un agent de catégorie A et d'un agent de catégorie B), et environ 1,5 ETP à la Direction régionale d'Ile de France en bureau (participation de deux agents de catégorie B). Il faut y ajouter le temps des enquêteurs correspondant à un peu plus d'un ETP en moyenne.</p>
Organisme collecteur	<p>INSEE - Direction Régionale d'Île-de-France - Division Prix à la Consommation et Enquêtes Ménages (DPCEM)</p>

Plan de sondage	<p>L'enquête s'effectue selon un sondage à plusieurs dimensions :</p> <p>A) Les produits (une liste est proposée par Eurostat).</p> <p>B) Les types de magasins (« formes de ventes »). Les types de magasins couverts sont essentiellement déterminés à partir de la base de sondage de l'indice des prix à la consommation (IPC).</p> <p>C) Les secteurs géographiques (auxquels sont affectés les enquêteurs). L'agglomération parisienne représente environ 400 communes franciliennes. NB : En moyenne environ 700 établissements sont enquêtés, mais ces derniers ne sont pas une dimension directe du plan de sondage : les enquêteurs sont libres de choisir les points de vente figurant dans leur zones correspondant à la forme de vente stipulée (avec des consignes strictes pour maximiser le nombre de points de vente visités dans leur zone, comme l'interdiction de faire plusieurs relevés pour le même produit dans le même point de vente par exemple).</p>
Taille de l'échantillon	700

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	Aucun
Date prévisionnelle de la première publication	<p>Au niveau européen les Parités de pouvoir d'achat donnent lieu aux publications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un communiqué de presse deux fois par an présentant les données de PIB et de consommation des ménages par habitant exprimés en Standard de Pouvoir d'Achat ;</li> <li>- La publication des comparaisons de prix pour les pays de l'Union européenne par groupes de produit dans la collection Statistiques en bref d'Eurostat ;</li> <li>- Les indices de comparaisons de prix et de volumes par groupe de produits et par pays dans les bases de données en ligne d'Eurostat et de l'OCDE.</li> </ul> <p>Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque année dans « L'économie française » (collection Insee Références), une fiche thématique sur les « Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne » présentant, pour le PIB et la consommation effective des ménages, des indices de prix et</li> </ul>

de volume par habitant exprimés en Standard de Pouvoir d'Achat.  
- A titre exceptionnel (en moyenne tous les 3 ans) des Insee  
Premières, comme en 2019 celui n°1784 » Consommation par  
habitant : la France au-dessus de la moyenne de l'UE ».

---